

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 03 JUIN 2016

Délibération n° 43-2016

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité, à compter du 1^{er} janvier 2016, l'accompagnement financier des étudiants de l'IUT de Vannes par l'IUT pour l'inscription au TOEIC à hauteur de 10€ pour le département Statistique et Informatique Décisionnelle (STID) et 20€ pour le département Informatique.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	27
Suffrages exprimés :	27
• Pour :	27
• Contre :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Le Président,
Jean
PEETERS
★ Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15 juin 2016

Document mis en ligne le : 15 juin 2016